

## Baromètre

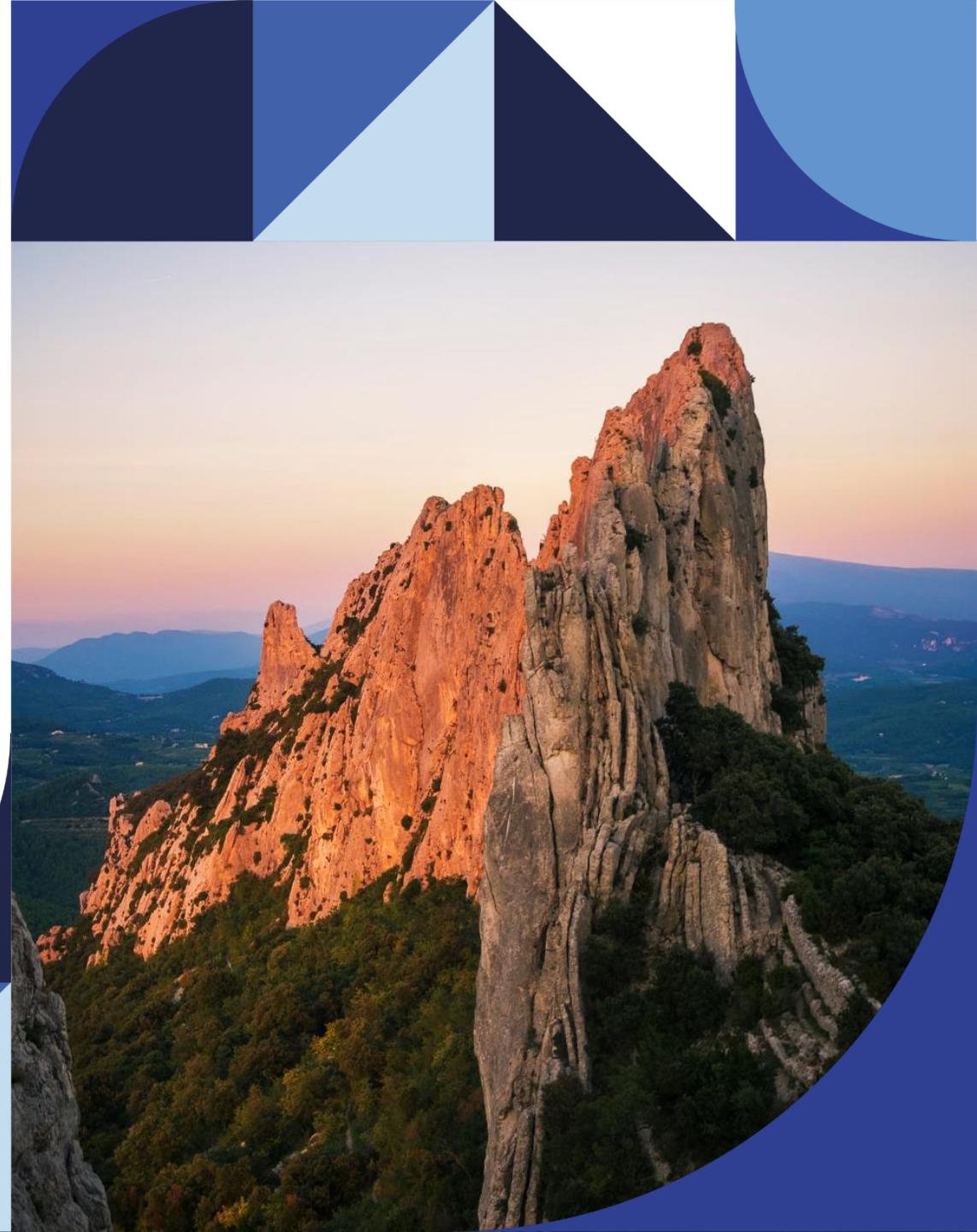
Le baromètre officiel mensuel de l'activité hôtelière et para-hôtelière

Région Sud

DECEMBRE 2022

MKG Consulting EMEA

5 rue de Dantzig - Paris  
+33 (0)1 70 36 01 36  
welcome@mkg-group.com



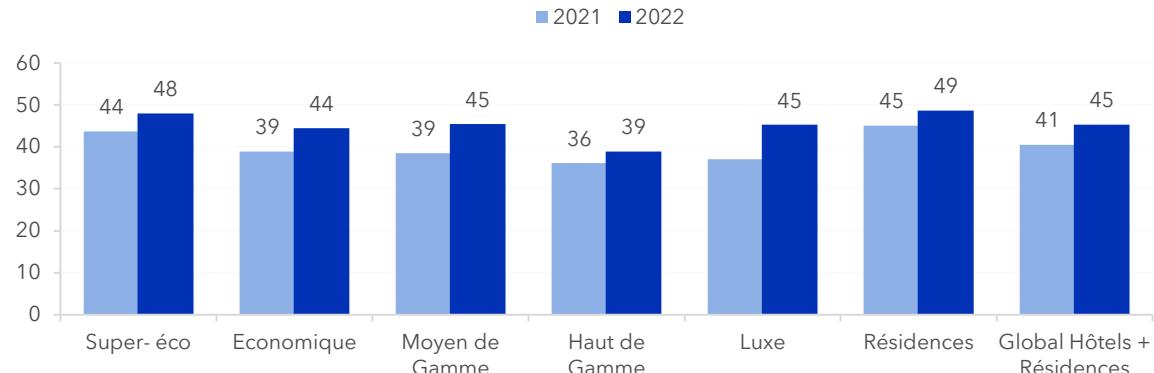


- **Le mois de décembre clôture l'année 2022 sur des performances comparables à décembre 2019, malgré une baisse de fréquentation naturellement liée à l'activité de la région Sud en cette saison, et à l'absence des clientèles liée aux fêtes de fin d'année. Le taux d'occupation est comparable à décembre 2019, et le prix moyen est toujours en nette hausse.**
- En décembre 2022, le **taux d'occupation** des hôtels et résidences de la Région Sud s'élève à **45,3%**, similaire à décembre 2019 (45,1%). Il est également supérieur à décembre 2021 (+4,8 points).
- Tous les segments hôteliers enregistrent des performances homogènes en termes d'occupation. Le segment super-économique atteint 48% tandis que le créneau luxe est à 45,3%. Le niveau le plus élevé est enregistré par les résidences : 48,6%. Les créneaux enregistrent des niveaux plus ou moins supérieurs au niveau 2019 : le milieu de gamme présente une progression de 3 points tandis que le haut de gamme affiche une baisse de 5,4 points.
- Les **Bouches-du-Rhône** arrive à nouveau en tête des départements de la région, avec un taux d'occupation de 51,5%, soit environ dix points de plus que les autres départements. Ces derniers enregistrent des niveaux plus ou moins inférieurs à 40% : 42,2% pour les Alpes-Maritimes, 41,8% pour le Vaucluse, suivis par le Var avec 40,4%. Tous les départements de la région enregistrent des niveaux en progression par rapport à décembre 2019, à l'exception des Alpes-Maritimes qui voit son taux d'occupation baisser de 2,1 points.
- Grâce à son dynamisme économique et un mix-clientèle moins dépendant des clientèles de loisirs, la fréquentation se démarque à **Marseille** : avec 56,2%, la ville arrive en tête des agglomérations, suivie par sa Métropole avec 54,8%.
- **Le prix moyen atteint 90,5€ HT en décembre 2022**, en forte hausse par rapport à décembre 2021 : +10,8%. La progression est d'autant plus forte comparée à décembre 2019 : +14,8%, lorsqu'il était de 78,8€. **Si l'ensemble des segments enregistre une forte croissance de prix moyen** en comparaison avec les performances de décembre 2019, la catégorie luxe se démarque à nouveau avec la hausse la plus élevée, de 40,3%. Bien qu'elle ait été peu sollicitée ce mois-ci, la tendance des prix à la hausse est en effet renforcée sur l'hôtellerie de luxe, qui enregistre un prix moyen de 342,5€ à l'échelle de la région, contre 244,1€ en 2019.
- Ce mois de décembre connaît un ralentissement de l'activité en l'absence d'évènements professionnels d'envergure mais également des fêtes de fin d'année, limitant les déplacements des clientèles de loisirs également.
- La progression est ainsi surtout notée auprès des prix moyens. En comparaison, l'Île-de-France enregistre une hausse de +31% du prix moyen par rapport à décembre 2019, tandis que la croissance est plus modérée en Occitanie, s'élevant à +12,1%.
- Grâce à ces hausses de prix moyen, **le RevPAR croît par rapport à décembre 2019** pour tous les départements, pour atteindre **41€ HT** à l'échelle de la Région Sud, soit une hausse de 15,4% par rapport à décembre 2019.
- **Sur l'année complète 2022 (cumul de janvier à décembre), la région Sud atteint un taux d'occupation de 67%, soit une progression de +2,1 points par rapport à 2019, et un prix moyen de 138,9€, en forte hausse de 23,6%. Le RevPAR atteint ainsi 93€, contre 73€ en 2019, représentant un gain annuel de 7 300€.**

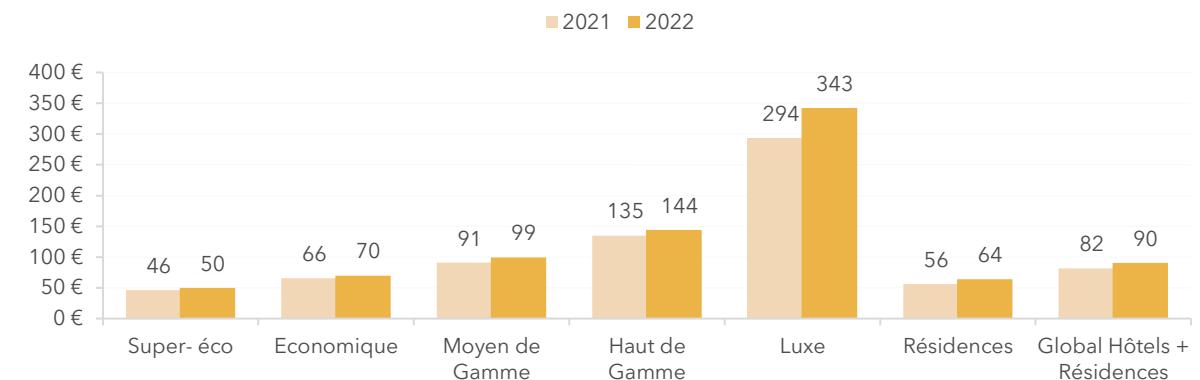
## La région par segment

DECEMBRE 2022

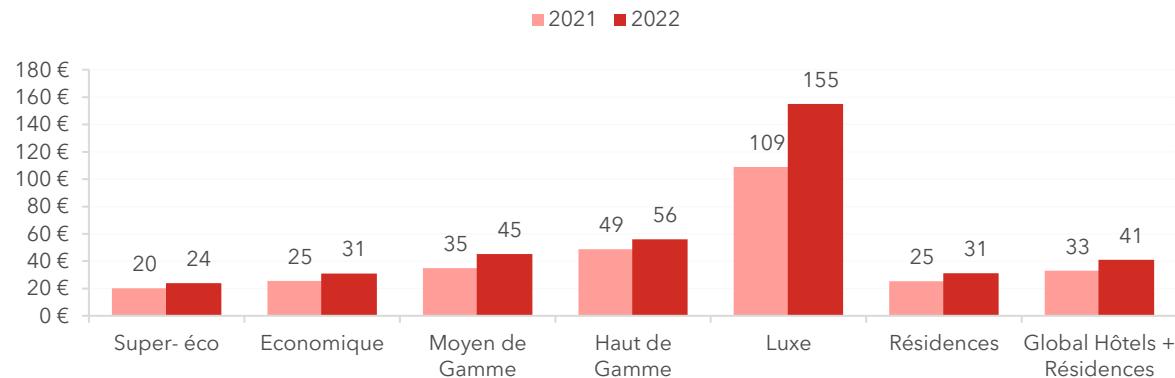
### TAUX D'OCCUPATION



### PRIX MOYEN (HT)



### REVPAR (HT)



## La région par segment

DÉCEMBRE 2022

	Résultats MENSUELS d'activité hôtelière						Résultats CUMULES d'activité hôtelière					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	décembre 22	Var. N-1	décembre 22	Var. N-1	décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1
Super-économique	48,0%	4,3	49,6	7,8%	23,8	18,4%	66,7%	14,8	57,7	12,0%	38,5	43,9%
Economique	44,5%	5,6	69,7	6,4%	31,0	21,6%	66,0%	19,5	85,5	11,7%	56,4	58,5%
Moyen de Gamme	45,5%	6,9	99,4	9,4%	45,2	29,1%	67,1%	21,1	122,4	14,8%	82,2	67,6%
Haut de Gamme	38,9%	2,8	144,1	7,0%	56,1	15,2%	64,3%	23,3	206,4	17,0%	132,7	83,4%
Luxe	45,3%	8,2	342,5	16,6%	155,1	42,4%	68,8%	33,9	632,7	16,5%	435,5	129,6%
Résidences urbaines	48,6%	3,6	64,2	14,1%	31,2	23,2%	69,1%	11,8	86,1	16,9%	59,5	41,0%
Total région PACA	45,3%	4,8	90,5	10,8%	41,0	23,8%	66,9%	19,0	138,9	25,7%	93,0	75,5%
Total France	57,6%	8,8	111,6	19,3%	64,3	40,8%	64,7%	20,3	107,1	26,9%	69,2	84,8%

Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

## La région par département et agglomérations / communautés de communes

DÉCEMBRE 2022

## LES DÉPARTEMENTS

	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	décembre 22	Var. N-1	décembre 22	Var. N-1	décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1
Bouches-du-Rhône ( 13 )	51,5%	5,1	78,3	11,3%	40,3	23,5%	69,2%	15,0	92,0	13,5%	63,7	44,8%
Var ( 83 )	40,4%	1,1	68,3	4,6%	27,6	7,7%	63,2%	10,8	95,2	6,3%	60,2	28,3%
Vaucluse ( 84 )	41,8%	6,2	65,6	8,0%	27,4	26,8%	62,7%	16,4	84,5	9,4%	53,0	48,3%
Alpes-Maritimes ( 06 )	42,2%	5,7	112,4	10,6%	47,5	27,7%	66,9%	26,5	196,1	30,8%	131,3	116,7%

## LES AGGLOMERATIONS / COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	décembre 22	Var. N-1	décembre 22	Var. N-1	décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1
Marseille Provence Métropôle	54,8%	4,5	81,4	10,6%	44,6	20,4%	72,0%	15,9	97,7	12,9%	70,3	45,0%
Communauté du Pays d'Aix	50,8%	5,0	79,1	11,7%	40,2	24,0%	67,7%	15,2	89,5	16,5%	60,6	50,2%
Fréjus / Saint-Raphaël	33,0%	-2,2	73,6	5,1%	24,3	-1,6%	57,2%	8,6	90,6	12,5%	51,9	32,4%
Toulon Provence Méditerranée	44,2%	2,6	65,5	0,1%	28,9	6,4%	65,2%	9,2	86,6	8,8%	56,4	26,7%
Avignon	39,6%	3,2	68,8	9,1%	27,3	18,7%	62,7%	18,4	85,0	12,3%	53,3	59,0%
Haut-Vaucluse	47,2%	9,5	55,6	4,6%	26,3	31,0%	62,3%	15,2	66,4	5,9%	41,4	40,1%

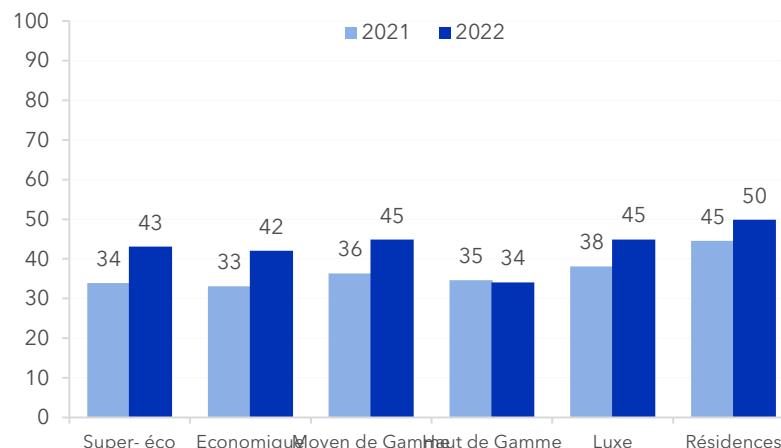
Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

## DECEMBRE 2022

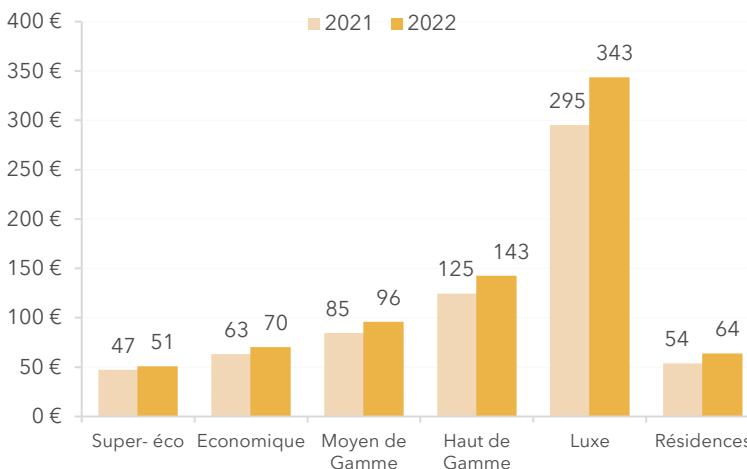
- Les hôtels et résidences de la **Côte d'Azur** enregistrent **42,2% d'occupation** en décembre 2022, un faible taux dû à la basse saison et légèrement inférieur à celui de la région (45,3%). La fréquentation des Alpes-Maritimes est en baisse en comparaison à décembre 2019 : le taux d'occupation présente une diminution de -2,1 points, malgré une hausse de 5,7 points par rapport à décembre 2021.
- Suivant la même tendance régionale, les segments enregistrent des taux d'occupation homogènes, le plus faible étant relevé auprès du haut de gamme (34,1%). A l'inverse, le milieu de gamme et le luxe atteignent les niveaux les plus élevés sur le marché hôtelier, à 45%. Les résidences atteignent quant à elles un taux d'occupation de 49,9%.
- Le pôle hôtelier de Menton**, qui inclut Roquebrune, Cap d'Ail et Beausoleil, se distingue à nouveau compte-tenu de son offre hôtelière restreinte, en enregistrant le taux d'occupation le plus élevé : 70,1%, loin devant la Métropole de Nice (45%) ainsi que la ville de Nice (44,5%).
- Le département enregistre **un prix moyen de 112,4€** en décembre 2022, tous créneaux confondus (hôtellerie et résidences), soit un gain de 14,2€ par rapport à décembre 2019 (+14,5%). Il progresse fortement sur l'ensemble des catégories hôtelières par rapport à décembre 2019, mais de manière encore plus marquée sur le luxe (+41,8%) et le haut de gamme (+23,5%). Les autres catégories atteignent des évolutions situées entre +5% et 13%, ce qui leur permet d'atteindre des niveaux de RevPAR supérieurs aux performances préCovid en 2019. Seul le créneau haut de gamme atteint un niveau inférieur (-2,6%) compte-tenu de sa baisse d'occupation.
- Le **RevPAR s'élève à 47,5€** sur la Côte d'Azur, un indicateur supérieur à celui de la région (41€), et en augmentation de 8,9% par rapport à décembre 2019, tous segments confondus (hôtels et résidences).
- De janvier à décembre 2022 (données cumulées), le taux d'occupation atteint 67% sur la Côte d'Azur, identique à celui de la région Sud, performance comparable à 2019 (+0,8 point). Le prix moyen en revanche connaît une nette progression (+25,4%), en atteignant 196,1€ contre 156,4€ en 2019. Le RevPAR s'élève à 131,3€, soit une évolution de +27% comparée à 2019.**

## LES PERFORMANCES MENSUELLES DES ALPES-MARITIMES

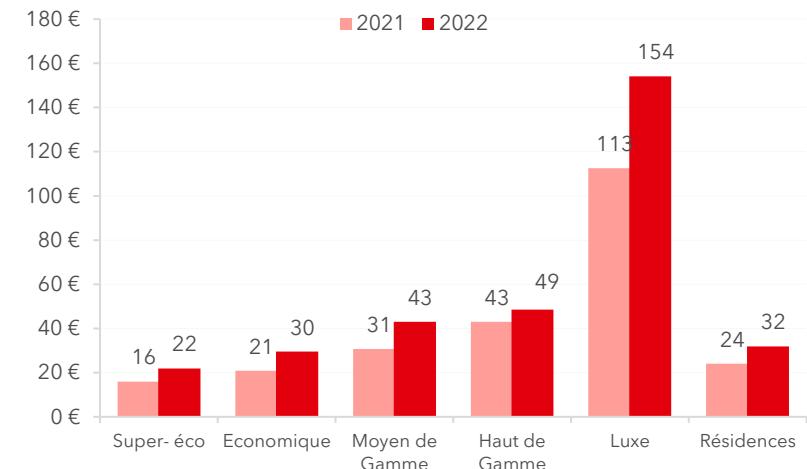
Taux d'occupation



Prix Moyen (HT)



RevPAR (HT)



## Les performances des pôles urbains des Alpes-Maritimes

DÉCEMBRE 2022

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	décembre 22	Var. N-1	décembre 22	Var. N-1	décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1
Cannes Ville	38,2%	3,9	220,8	18,3%	84,3	31,8%	63,7%	29,2	385,4	32,9%	245,5	145,4%
Nice Ville	44,5%	5,9	97,2	10,5%	43,2	27,4%	70,1%	28,8	157,9	36,8%	110,8	132,2%
Villeneuve Valbonne	34,4%	4,7	68,8	7,1%	23,6	24,1%	56,6%	12,5	89,8	23,7%	50,8	58,8%
Antibes	37,5%	2,5	74,4	20,5%	27,9	29,0%	64,5%	24,7	139,5	20,1%	89,9	94,8%
CASA Antibes ( dont Vallauris )	33,2%	2,1	83,5	17,4%	27,7	25,4%	59,8%	20,3	137,0	23,9%	82,0	87,6%
Mandelieu	27,7%	7,0	105,1	-0,7%	29,2	33,0%	58,3%	23,2	167,8	7,0%	97,8	77,7%
Nice Métropole	45,0%	8,1	103,6	20,2%	46,6	46,6%	66,4%	22,2	201,3	21,0%	133,7	81,6%
Menton	70,1%	9,3	93,8	15,7%	65,8	33,4%	84,1%	25,0	156,3	20,8%	131,5	71,7%
Monaco	40,3%	6,3	369,4	3,8%	148,9	23,0%	56,5%	16,3	515,8	18,5%	291,6	66,5%

Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

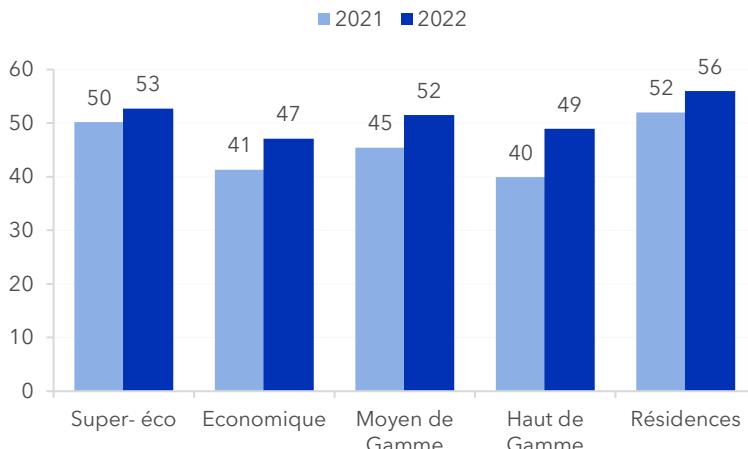
\* panel répondants sur Monaco non représentatif de l'offre hôtelière totale

## DECEMBRE 2022

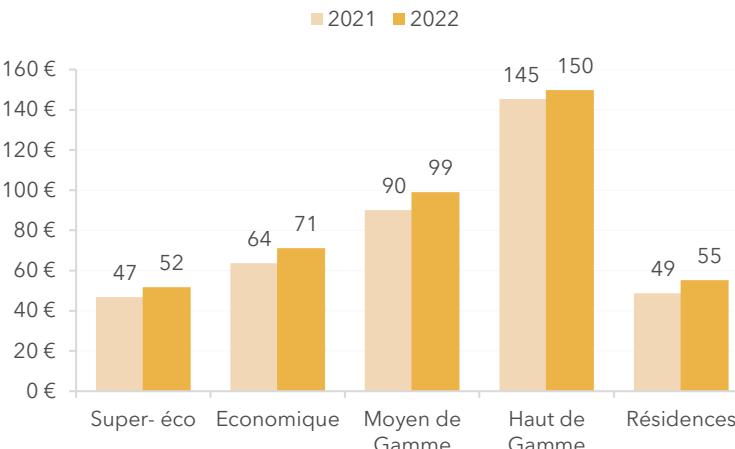
- Les hôtels et résidences des **Bouches-du-Rhône** enregistrent un taux d'occupation de 51,5%, une performance supérieure à décembre 2019 (+2,1 points) et supérieure à novembre 2021 (+5,1 points).
- En termes de taux d'occupation, le marché des résidences de tourisme arrive en tête avec 56%. Sur l'hôtellerie, le segment super-économique domine avec 52,7% d'occupation, suivi par le marché milieu de gamme avec 51,5%. Les segments économique et haut de gamme enregistrent des indicateurs inférieurs, de respectivement 47,1% et 49%.
- Le créneau milieu de gamme affiche la meilleure progression de taux d'occupation, avec un gain de 6,4 points par rapport à décembre 2019.
- Marseille Ville** et **Marseille Provence Métropole** enregistrent les meilleurs taux d'occupation en comparaison aux agglomérations régionales, et supérieurs à décembre 2019 : respectivement 56,2% (+4,3 point) et 54,8% (+1,4 point). Le **Pays d'Aix** enregistre 50,8% d'occupation (+0,8 point par rapport à décembre 2019).
- A l'échelle départementale, le **prix moyen atteint 78,3€**, représentant une hausse de 17% par rapport à décembre 2019. Grâce à cette nette croissance du prix moyen, le **RevPAR** croît également par rapport à décembre 2019 : **40,3€** contre 33€, soit +7,3€ (+22%), **un gain d'environ 220€ en revenu par chambre sur le mois**.
- Sur l'année 2022, le département atteint un meilleur taux d'occupation comparé à 2019, de 69,2% contre 67,7% en 2019. Le prix moyen augmente de 19,4% par rapport à 2019, pour atteindre 92€. Le RevPAR se hisse alors à 63,7€ (+22% par rapport à 2019).**

## LES PERFORMANCES MENSUELLES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

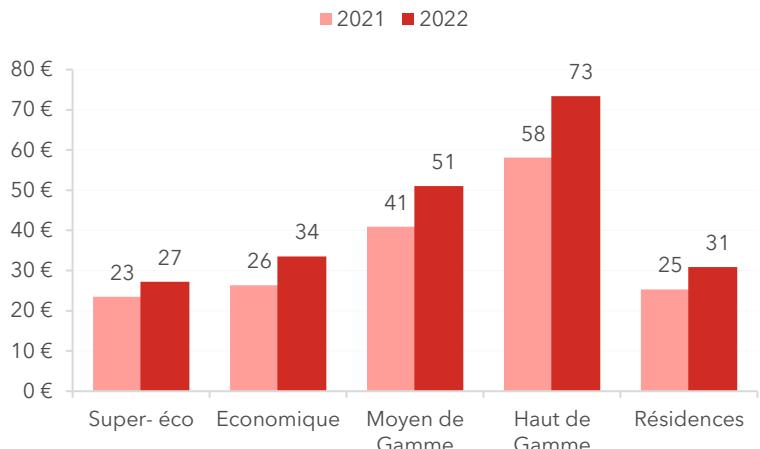
Taux d'occupation



Prix Moyen (HT)



RevPAR (HT)



## Les performances des agglomérations de Marseille et du Pays d'Aix

DÉCEMBRE 2022

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE						MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	décembre 22	Var. N-1	décembre 22	Var. N-1	décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1
Super-éco / Eco	53,9%	3,6	60,8	12,0%	32,8	20,1%	73,3%	17,4	70,0	11,0%	51,3	45,5%
Moyen de Gamme	53,5%	5,3	99,0	12,7%	53,0	25,2%	73,6%	21,1	115,2	10,7%	84,8	55,2%
Haut de Gamme	46,6%	5,5	154,4	4,8%	72,0	18,9%	63,8%	16,7	184,0	8,7%	117,4	47,2%
Résidences urbaines	64,2%	4,2	53,6	13,7%	34,4	21,6%	75,4%	8,3	67,2	17,5%	50,6	32,0%
TOTAL	54,8%	4,5	81,4	10,6%	44,6	20,4%	72,0%	15,9	97,7	12,9%	70,3	45,0%
TOTAL HOTELLERIE	52,0%	4,6	91,5	9,5%	47,6	20,1%	70,9%	18,1	107,8	10,5%	76,5	48,4%

	COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX						COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	décembre 22	Var. N-1	décembre 22	Var. N-1	décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1
Super-éco / Eco	46,1%	5,1	56,2	8,0%	25,9	21,4%	63,0%	15,3	61,6	8,1%	38,8	42,9%
Moyen de Gamme	50,2%	5,6	104,8	8,5%	52,6	22,2%	70,0%	18,2	115,3	12,8%	80,7	52,3%
TOTAL	50,8%	5,0	79,1	11,7%	40,2	24,0%	67,7%	15,2	89,5	16,5%	60,6	50,2%
TOTAL HOTELLERIE	48,9%	6,1	83,7	9,6%	40,9	25,2%	66,7%	17,3	94,3	14,0%	62,8	54,2%

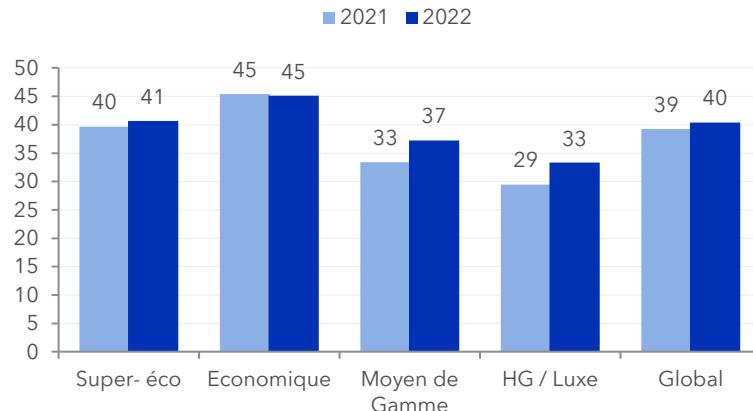
Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

## DECEMBRE 2022

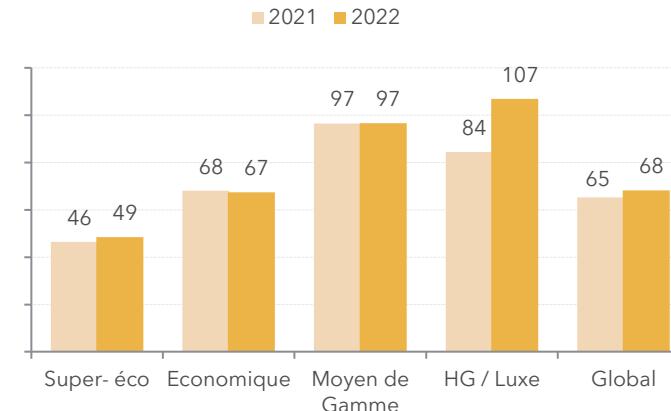
- En décembre 2022, le marché hôtelier du département du **Var** enregistre un **taux d'occupation de 40,6%**, soit une performance comparable à décembre 2019 (+0,2 point et +1,1 point par rapport à décembre 2021).
- Les segments milieu et haut de gamme restent inférieurs à 40%, avec des taux d'occupation de respectivement 37,2% et 33,3%. Les segments super-économiques et économiques atteignent en revanche 40,7% et 45,1%, un niveau en progression de 3,2 points par rapport à décembre 2019 pour ce dernier.
- L'agglomération de **Toulon Provence Méditerranée** atteint 44,2% d'occupation, une performance en croissance en comparaison à décembre 2019 (+1,6 point), tandis que le marché hôtelier de **Toulon Ville** enregistre 38,7%, une performance en baisse de 9 points par rapport à décembre 2019.
- A l'échelle du Var, **le prix moyen atteint 68,3€**, progressant de 8€ (+13,2%) par rapport à décembre 2019.
- Le RevPAR s'élève à 27,6€**, soit une évolution de 3,3€ (+13,7%) par rapport à décembre 2019.
- De janvier à décembre 2022, le taux d'occupation atteint 63,2%, soit 4,1 points supplémentaires que l'année 2019. La croissance est d'autant plus marquée sur le prix moyen de 95,2€, soit en augmentation de 15,3% par rapport à 2019. Le RevPAR atteint 60,2€, soit +23,3% comparé à 2019.**

## LES PERFORMANCES MENSUELLES DU VAR

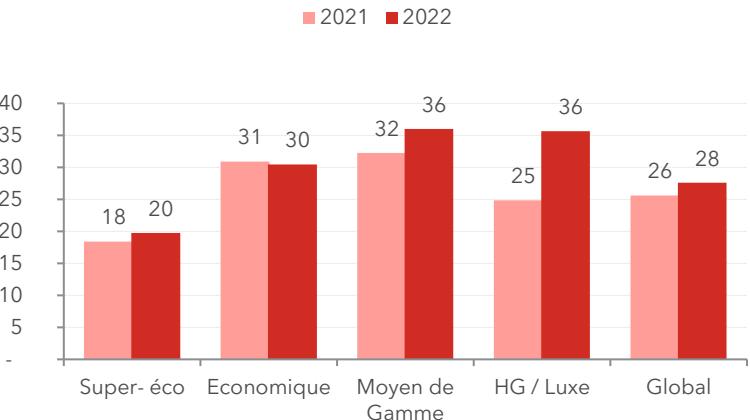
Taux d'occupation



Prix Moyen (HT)



RevPAR (HT)



## Les performances des agglomérations de Toulon Provence Méditerranée

DÉCEMBRE 2022

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	décembre 22	Var. N-1	décembre 22	Var. N-1	décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1
Super-économique	41,9%	2,7	46,2	1,6%	19,4	8,6%	63,1%	5,7	57,6	10,9%	36,3	22,0%
Economique	47,3%	0,6	67,8	-0,8%	32,1	0,4%	69,4%	15,6	88,0	6,7%	61,1	37,7%
Moyen de Gamme	42,3%	5,5	88,8	-1,6%	37,6	13,0%	61,4%	4,0	122,0	11,4%	74,9	19,1%
TOULON PROVENCE MEDITERRANÉE	44,2%	2,6	65,5	0,1%	28,9	6,4%	65,2%	9,2	86,6	8,8%	56,4	26,7%

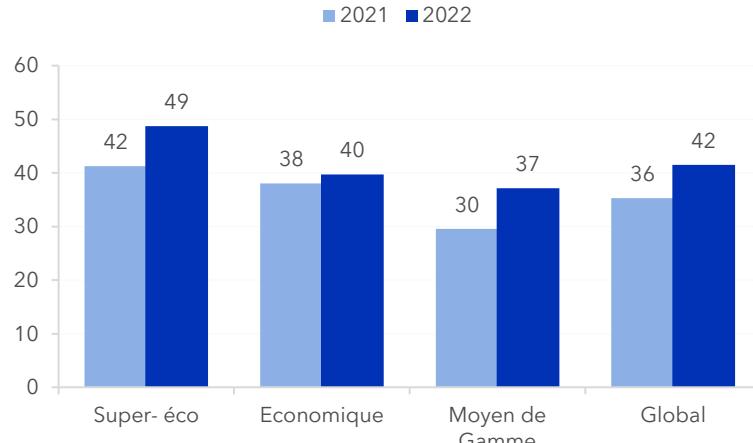
Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

## DECEMBRE 2022

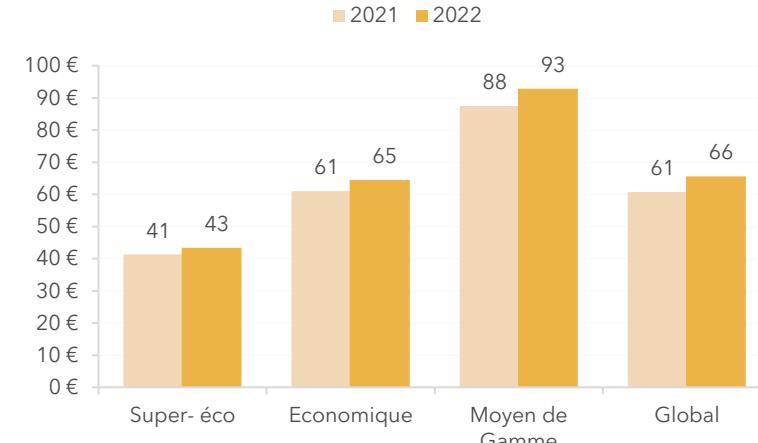
- En décembre 2022, l'hôtellerie dans le département du **Vaucluse** enregistre un niveau en hausse de 2,4 points par rapport à décembre 2019 : **41,8% d'occupation** contre 39,4%. Le segment super-économique enregistre l'indicateur le plus élevé avec 49% tandis que le milieu de gamme affiche une performance inférieure (37,5%).
- Seul le créneau économique enregistre un taux d'occupation en baisse par rapport à la tendance 2019 : -2 points par rapport à décembre 2019. Les autres segments observent en revanche tous une hausse de leur indicateur, de 3,3 points pour le milieu de gamme et de 5 points pour le super-économique.
- La destination d'**Avignon** enregistre un taux d'occupation légèrement inférieur à celui du département, avec 39,6%, en baisse de -0,7 point par rapport à décembre 2019.
- Le Haut-Vaucluse, le Ventoux et le Lubéron atteignent des niveaux d'occupation supérieurs et comparables entre eux : respectivement 47,2%, 46,3% et 43,5%.
- A l'échelle du Vaucluse, **le prix moyen atteint 65,6€**, soit une progression de 13,4% par rapport à décembre 2019. **Le RevPAR atteint ainsi 27,4€**, en croissance de 20,4% par rapport à décembre 2019.
- Sur l'année 2022, le taux d'occupation du Vaucluse affiche de meilleures performances par rapport à 2019, aussi bien en termes d'occupation que de prix moyen : il atteint 62,7% (contre 61,3%) pour un prix moyen de 84,5€ (+18,6%), soit un RevPAR de 53€ (+21,3%).**

## LES PERFORMANCES MENSUELLES DU VAUCLUSE

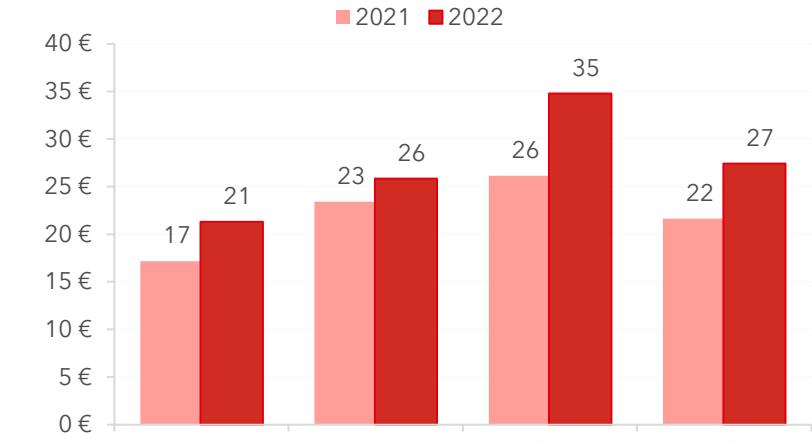
Taux d'occupation



Prix Moyen (HT)



RevPAR (HT)



## Les performances des agglomérations d'Avignon

DÉCEMBRE 2022

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	décembre 22	Var. N-1	décembre 22	Var. N-1	décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1	Cumul à décembre 22	Var. N-1
Super-économique	41,7%	0,8	43,2	5,9%	18,0	8,1%	63,4%	13,1	48,3	8,8%	30,6	37,2%
Economique	40,8%	2,1	71,3	9,6%	29,1	15,4%	61,5%	15,9	83,7	9,4%	51,5	47,5%
Moyen de Gamme	42,5%	8,7	83,4	9,0%	35,4	37,1%	65,6%	22,4	98,9	5,9%	64,9	61,0%
Haut de Gamme	32,8%	4,7	94,3	-3,6%	30,9	12,3%	62,7%	26,1	130,2	4,3%	78,3	84,2%
AVIGNON	39,6%	3,2	68,8	9,1%	27,3	18,7%	62,7%	18,4	85,0	12,3%	53,3	59,0%

Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

# MÉTHODOLOGIE

## DÉFINITION DE L'OFFRE HÔTELIÈRE CLASSÉE « URBAINE »

L'offre hôtelière classée est définie sur la base des établissements hôteliers classés en Nouvelles Normes (hôtels et résidences). Cependant, même si depuis le 23 juillet 2020 seul le classement d'un établissement en Nouvelles Normes est valable, nous avons choisi de continuer à suivre et à intégrer les résultats de tout établissement hôtelier anciennement classé et non encore reclasseé en Nouvelles Normes. C'est pourquoi, dans un souci de clarté et de cohérence d'analyse au niveau national, la catégorie d'hôtels prise en compte est établie en fonction de l'ancien, ou du nouveau classement, correspondant effectivement à un certain type de produit.

## DÉFINITION DES SEGMENTS ANALYSÉS

Dans toutes ces analyses, MKG\_destination distingue les hôtels par positionnement produit et prix, et préconise de privilégier ce regroupement afin de pouvoir comparer les destinations entre elles. Ce positionnement est déterminé essentiellement par son niveau de prix pratiqué, en tenant également compte de son offre produit et de son classement officiel (selon le classement Nouvelles Normes Atout France), le produit et le niveau de prix pratiqué

### Table de concordance avec le classement Atout France :

Super-économique	1* et 2* : Nouvelles Normes ou Assimilé
Economique	2* et 3* : Nouvelles Normes ou Assimilé
Milieu de gamme	3* et 4* : Nouvelles Normes ou Assimilé
Haut de gamme	4* et 5* : Nouvelles Normes
Luxe	5* : Nouvelles Normes

## GLOSSAIRE

- Taux d'occupation :** Rapport entre le nombre de chambres vendues (ou appartements) et le nombre de chambres disponibles (ou appartements).
- Prix moyen :** Chiffre d'affaires hébergement divisé par le nombre de chambres vendues (ou appartements). Exprimé en Hors Taxe (HT)
- RevPAR :** Taux d'occupation multiplié par le prix moyen ou CA hébergement divisé par le nombre de chambres disponibles (ou appartements).
- Chambres vendues :** Ensemble des chambres louées par l'hôtel, y compris les gratuités.
- Appartements vendus :** Ensemble des appartements loués par la résidence.
- Chiffre d'affaires :** Seul le chiffre d'affaires hébergement est utilisé dans les traitements. Le chiffre d'affaires restauration n'est pas pris en compte.
- Evolution (pts ou %) :** Housse ou baisse comparée à la même période de l'année précédente.

# CONTACT

CRT PROVENCE  
ALPES CÔTE D'AZUR  
**Saoussen BOUSSAHEL**  
04 91 56 47 34  
s.boussahel@crt-sud.com

CRT CÔTE D'AZUR FRANCE  
**Patrick VECE**  
04 93 37 78 85  
p.vece@cotedazurfrance.fr

ADT PROVENCE TOURISME  
**Anne PERON**  
04 91 13 84 31  
aperon@visitprovence.com

MKG\_DESTINATION  
pour participer à l'enquête mensuelle  
**Guillaume Richoux**  
01 56 56 87 96  
g.richoux@mkg-consulting.com

